



Jean-Jacques Kantorow, chef d'orchestre, accompagne les candidats du concours pour leurs prestations en demi-finale. © DR

L'orchestre, épreuve de vérité pour les candidats

Au fur et à mesure des étapes, les violonistes sont accompagnés d'un orchestre. Rencontre avec Jean-Jacques Kantorow, le chef d'orchestre qui a accompagné les demi-finalistes.

GAËLLE MOURY

Il accompagne les candidats de manière à la fois chaleureuse et douce, comme s'il s'effaçait pour les laisser briller totalement. Lors des demi-finales du Concours Reine Elisabeth, Jean-Jacques Kantorow dirigeait l'Orchestre royal de chambre de Wallonie dans les Concertos de Mozart, parmi lesquels les violonistes en lice devaient faire un choix. Un travail crucial, qui implique d'être entouré de musiciens solides et capables de s'adapter très rapidement. « Le rôle de l'orchestre dans ce genre d'épreuve, c'est de mettre les candidats au défi », explique Kantorow, lui-même violoniste émérite. « Ça montre aussi aux membres du jury les candidats qui sont déjà armés pour faire carrière car dans une salle, avec un orchestre quel qu'il soit, il faut jouer plus que ce qui est écrit sur une partition. Il faut savoir rajouter une nuance pour la spécificité de la salle et du concerto. Le choix de faire jouer Mozart est d'ailleurs très spécifique car ce sont parmi les œuvres les plus transparentes. Même s'il y a eu peu de fautes sur le plan technique, ces œuvres permettent de comprendre à la fois si les

candidats ont la culture pour aborder différents domaines et de jauger de leur présence scénique. Certains jouent très bien, mais ne sont pas capables de produire un son qui pénètre la salle. »

A l'appui et à l'impulsion

Le travail avec l'orchestre est en fait assez complexe : en demi-finale, seules deux répétitions étaient ainsi organisées avec chaque candidat. La première, la veille, durant trois quarts d'heure. La seconde le jour même, pendant un quart d'heure pour revoir les passages les plus périlleux. « C'est un travail extrêmement difficile, dans le sens où il y a un nombre limité d'œuvres. Il y a très peu de temps de répétition – beaucoup moins que lorsqu'on se trouve dans la configuration concert, où en plus il n'y a qu'une seule version de l'œuvre. Et il ne faut pas seulement un orchestre qui joue bien. Il doit aussi être capable de suivre à la lettre, à la (micro-)seconde le candidat qui est en train de jouer. En fait, ce n'est pas simplement accompagner. À partir du moment où on accompagne, on est derrière, on est démotivé. Mais l'orchestre se doit d'être inspirant pour le candidat. Le candidat va définir son idée, son concept de l'œuvre, c'est-à-dire son tempo, ses idées musicales, ses prises de risque, mais après, l'orchestre se doit, avec les éléments dont il est en possession après la répétition, de l'inspirer pour lui donner la carrure, l'assise et la confiance dont il a besoin pour jouer. C'est là aussi que les membres du jury peuvent juger. Car ils vont juger du candidat qui est capable d'écouter l'orchestre, de faire de la musique de chambre, c'est-à-dire de s'inspirer de ce que fait l'orchestre pour être lui-même motivé. »

Inspirer le candidat, mais aussi... le soutenir et limiter la casse dans le cas où il commettrait une erreur. « Si le candidat change son tempo, ce n'est pas



Le rôle de l'orchestre dans ce genre d'épreuve, c'est de mettre les candidats au défi

Jean-Jacques Kantorow

Né le 3 octobre 1945 à Cannes, Jean-Jacques Kantorow commence ses études au Conservatoire de Nice, puis intègre le Conservatoire de Paris à 13 ans, dans la classe de René Benedetti. Il obtient alors le Premier prix de violon et de musique de chambre. Suivront alors un tas de prix internationaux, dont le Premier prix Carl Flesch à Londres et le Premier prix Paganini à Gênes. À côté de sa carrière de violoniste, il s'est tourné vers la direction d'orchestre. Il fut notamment directeur musical de l'Orchestre d'Auvergne puis de l'Ensemble orchestral de Paris. Il fut également professeur de violon au CNSM de Paris. G.M.Y.

un problème car on s'adapte immédiatement. S'il se trompe et qu'il fait une erreur de mémoire (les candidats jouent leur concerto par cœur, NDLR) c'est un autre problème. Le chef peut par exemple essayer de chanter un peu la chose mais les musiciens qui sont dans l'orchestre essaient de s'adapter directement. Ils connaissent tellement la partition qu'ils peuvent effectivement s'adapter. En cas d'erreur, il y aurait un flottement d'une demi-mesure puis ça repartirait. » Le chef, lui, est une sorte de phare qui permet à l'ensemble de bien se dérouler. « À la limite, l'orchestre n'a pas besoin de chef car il connaît ça par cœur. Mais disons que sans chef, ça ne passe pas car il y a trop de personnes géographiquement écartées et qui ne peuvent pas répondre de la même façon. Le chef est là pour donner le signal. Et ce signal, il le donne avant. En fait, il le prévoit. C'est ça qui permet à l'orchestre d'être tout à fait ensemble et d'être en confiance. Puis de pouvoir ensuite se libérer et de la partition, et du soliste car ils sentent qu'il y a un moteur devant. Le problème, généralement, c'est quand le chef n'est pas tout à fait réactif ou qu'il fait des erreurs parce qu'il est un peu fatigué. S'il fait un mauvais geste, l'orchestre se plante. Il suffit qu'il ne soit pas en amont du désir de l'artiste pour qu'immédiatement, il y ait un peu de flottement. Ce qui se sent immédiatement. »

Des orchestres différents

Un travail qui diffère évidemment que l'on soit avec un orchestre de chambre, comme c'est le cas en demi-finale du concours, ou avec un orchestre symphonique, comme en finale. « Ce sont en fait deux choses tout à fait différentes. On pourrait dire que l'orchestre de chambre est une étape intermédiaire, avec un autre répertoire. Car lorsqu'un

musicien joue avec un piano, il y a toujours une réserve puisque le pianiste peut faire ce qu'il veut et s'adapter. L'épreuve suivante, avec orchestre symphonique et un répertoire romantique, va être encore autre chose. La notion de passer au-dessus d'un orchestre, c'est-à-dire la notion de son, va être accrue. »

Glossaire

Orchestre de chambre

De taille modeste, en général une trentaine de musiciens, l'orchestre de chambre interprète des œuvres du XVII^e au XX^e siècle. Il s'articule autour du quintette des cordes frottées (premiers violons, seconds violons, altos, violoncelles et contrebasses) mais il n'est pas rare d'y retrouver des bois (flûte, clarinette, hautbois, bassons) et des cuivres (trompette, cors) ou un clavecin.

En demi-finale du Concours Reine Elisabeth, c'est l'Orchestre royal de chambre de Wallonie (ORCW), dirigé par Jean-Jacques Kantorow, qui a accompagné les candidats.

Orchestre symphonique

La première chose qui varie, c'est le nombre d'instruments présents. Si l'effectif varie évidemment en fonction du répertoire interprété, on compte en effet nettement plus de musiciens que dans un orchestre de chambre. Il peut comprendre 40 musiciens, 80, mais aussi une centaine. Il est composé des quatre familles d'instruments : cordes, bois, cuivres et percussions.

En finale, c'est le Belgian National Orchestra, dirigé par Hugh Wolff, qui accompagnera les douze violonistes toujours en lice. G.M.Y.